

Économie

Baisse du prix du pétrole

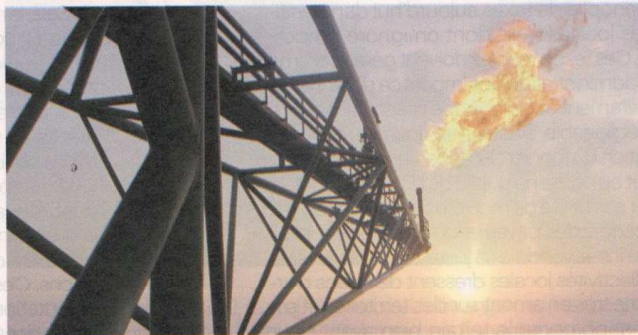
Le Maroc n'en profite pas assez ?

● La baisse des cours des produits pétroliers à l'international est une véritable aubaine pour le Maroc. Il se trouve, toutefois, que cette situation conjoncturelle favorable ne serait pas assez exploitée pour lancer des réformes structurelles. Analyse...

Les indicateurs s'enchaînent et dressent le même constat: la baisse des prix du pétrole à l'international est une grande aubaine pour le Maroc. La facture énergétique du royaume a ainsi baissé de 19,7 MMDH à fin août dernier en comparaison avec la même période de 2014. Une régression qui contribue largement à faire reculer le déficit de la balance commerciale qui s'est allégé de 26,7 MMDH. En parallèle, le processus de décompensation a permis au royaume des économies très importantes à même de décongestionner les finances de l'État. À fin août dernier, la facture énergétique s'est établie à 9,6 MMDH contre 19 milliards à la même période de 2014, soit une baisse de près de moitié. Et la Caisse compte réaliser un gain de 10 MMDH sur l'année en cours. «La baisse du cours du baril de plus de la moitié, a soulagé les finances publiques et ouvert des possibilités inattendues de réforme au Maroc, ce qui ne manquera pas d'avoir un effet positif sur l'amélioration de la balance commerciale et de la balance des paiements du pays», indiquait la Caisse de compensation dans son rapport d'activité du mois de juillet dernier.

Croissance fragile

Le constat a déjà été dressé par le Fonds monétaire international (FMI). Dans sa récente publication «*Mise à jour des perspectives économiques régionales (PER)*» de janvier 2015, l'institution de Bretton Woods estimait que le Maroc est parmi les pays qui devraient profiter le plus de la diminution des prix du pétrole en 2015 avec environ 4,75 points de PIB. Étant un pays qui importe jusqu'à 95% de ses besoins en énergie, la



BARIL DU PÉTROLE TOUJOURS EN CHUTE

LA MOYENNE MENSUELLE DES COURS DU BRENT EN \$ JANV.- AOÛT/15



SOURCE : CAISSE DE COMPENSATION

dégringolade des prix de l'or noir, qui ont chuté de près de 50% en dollars depuis septembre 2014, permettra au Maroc de donner un coup d'accélérateur à sa croissance économique au cours des deux prochaines années en accroissant son pouvoir d'achat et sa demande privée. Les analystes du fonds indiquent aussi que les gains exceptionnels extérieurs devraient contribuer à redresser les faibles réserves dans la plupart des pays de la région MENA et à créer des marges pour riposter aux chocs pernicieux à l'avenir. Le Maroc a vu ainsi ses réserves internationales enregistrer une forte augmentation pour s'établir à 210,4 milliards de DH au 28 août dernier, soit un bond de 20,7% en glissement annuel. Ces bonnes nouvelles, conjoncturelles, sont relativisées par le Centre maro-

cain de conjoncture (CMC). Ce dernier estime que la croissance économique du royaume sera impactée en 2015 par une demande extérieure peu vigoureuse. La raison, selon le CMC, est que «*les marges de compétitivité, dégagées par la baisse du coût de l'énergie suite à la chute des cours du pétrole, seront insuffisantes*» pour booster la demande extérieure.

Le temps des réformes

Sur un plan structurel, la conjoncture économique internationale favorable, marquée par des baisses des cours des produits pétroliers, a permis de rétablir les équilibres macroéconomiques (une baisse du déficit de la balance des paiements à 3,3% du PIB en 2015 et du Trésor à 4,4%), il n'en demeure pas moins que le rétablissement de

Il est un impératif de consolider la réforme engagée pour la Caisse de compensation.

ces équilibres, en 2015, a dû être opéré au détriment de la consommation et de l'investissement. Le Haut-commissariat au plan (HCP), dans son Budget exploratoire 2016, a attiré l'attention sur ce point: «*Dans ce contexte, à défaut de réformes structurelles susceptibles d'engager le pays dans un processus profond de diversification de son tissu productif et de valoriser ainsi, la robustesse des options stratégiques adoptées par le Maroc, depuis 2000, nous risquons de réduire les profits que nous offre l'aubaine de la conjoncture internationale actuelle. Nous resterions, alors, dans cette configuration d'une croissance qui effleurerait 4,5 à 5% dans le cas d'une bonne année agricole et de ne guère dépasser 3% dans le cas contraire*». Aux yeux du département de Ahmed Lahlimi, il est un impératif catégorique de consolider la réforme déjà engagée de la Caisse de compensation, de prendre la mesure de l'urgence de la réforme du système des retraites et de revoir en profondeur le mode de gestion actuel de l'administration publique. Cette dernière, dont le coût de fonctionnement absorbe plus de 20% du PIB, c'est-à-dire quatre fois plus que la Caisse de compensation dans ses pires années, pourrait autrement devenir intolérable si ce mode de gestion était dupliqué dans le cadre de la régionalisation. «*La nécessité d'une amélioration plus systématique du climat des affaires et d'un encouragement ciblé des capitaux privés nationaux et internationaux à s'engager dans l'investissement productif, implique, par ailleurs, de rompre avec les hésitations à entreprendre une réforme profonde et durable du système fiscal national, aujourd'hui peu favorable à la productivité des facteurs de production et à l'inscrire dans une perspective d'avenir*», conclut le HCP.

PAR **TARIK HARI**
t.hari@leseco.ma